

La Voie à Suivre

Bo

658



Ohr Haïm Vé Moché • 32, rue du Plateau 75019 Paris - France
Tel.: +331 48 03 53 89 • Fax: +331 42 06 00 33 • hevratpinto@aol.com

Hevrat Pinto • 20 bis, rue des Mûriers 69100 Villeurbanne - France
Tel.: +334 78 03 89 14 • Fax: +334 78 68 68 45 • hevratpinto@aol.com

3 Chevat 5771 - 8 Janvier 2011

Rabbi David Pinto Chlita

La sainteté du premier-né – Il est à Moi

Dans la parachat Bo, on trouve entre autres choses des ordres qui portent sur la sainteté du premier-né, de l'homme et de la bête. Le verset dit : « Consacre-Moi tout premier-né qui a ouvert la matrice chez les bnei Israël, chez l'homme et la bête, il est à Moi » (Chemot 13, 1), ou encore dans la suite : « Tu feras passer à Hachem tout ce qui ouvre une matrice et tout premier-né des animaux qui t'appartiendront, le mâle sera pour Hachem. Le premier-né d'un âne, tu le rachèteras par un agneau, si tu ne le rachètes pas tu lui briseras la nuque, et tout premier-né de l'homme de tes enfants, tu le rachèteras. » (ibid. 12-13) La raison de la chose est également donnée dans le verset, exprimé clairement pour tout le monde : « Quand demain ton fils te demandera 'qu'est-ce que c'est', tu lui diras : 'd'une main forte Hachem nous a fait sortir d'Egypte, de la maison d'esclavage. Et quand Paro a fait des difficultés pour nous laisser partir, Hachem a tué tous les premiers-nés en terre d'Egypte, du premier-né de l'homme jusqu'au premier-né de la bête, c'est pourquoi je sacrifie à Hachem tout mâle qui a ouvert une matrice, et tout premier-né de mes enfants, je le rachète' » (ibid. 14-15).

« Chez l'homme et la bête, il est à Moi », que ce soit le premier-né de l'homme ou celui de la bête, ils appartiennent à D., c'est cela la grandeur de l'aïnesse. Tout ce qui ouvre une matrice n'appartient pas à l'homme, « il est à Moi ». Apparemment, celui qui examine la question s'aperçoit que dans ces versets, l'homme et la bête semblent comparables et sont inclus dans une même notion, « il est à Moi ». En effet, dans le passage qui nous donne l'ordre de la sainteté du premier-né, aucun verset spécifique n'est attribué à l'homme, mais lui et l'âne sont égaux, et il faut comprendre ce que cela vient nous insinuer. De plus, les lettres de « re'hem » (la matrice) sont les mêmes que celles de « hamor » (l'âne), c'est-à-dire de nouveau que tous ceux qui ouvrent une matrice, chez l'homme ou l'âne, qui est une bête impure, sont égaux. Et il faut comprendre d'abord pourquoi ils sont comparés, et ensuite pourquoi justement dans cette paracha.

Commençons par examiner quelle est la nature de la sainteté du premier-né. En Egypte, on sanctifiait les premiers-nés, on les transformait en idoles, comme le dit le Midrach, c'est pourquoi la dernière plaie dont le Saint, béni soit-Il a frappé l'Egypte a porté sur les premiers-nés et les idoles de l'Egypte, pour prouver que c'est Lui Qui est D. et qu'il n'y en a pas d'autre.

Même selon la Torah, l'aîné a une priorité. Nous constatons que les bénédictions données par Yitz'hak étaient destinées à l'aîné, que Ya'akov est allé acheter le droit d'aïnesse à Essav, et aussi qu'il a enlevé le droit d'aïnesse à Réouven, et c'est simple. L'aîné est saint, élevé, le premier-né de l'homme était consacré à la kehouna, jusqu'à la faute du Veau d'Or, et depuis il faut le racheter. La sainteté du premier-né est différente d'après la Torah de la sainteté dont l'Egypte le revêtait. Car d'après la Torah, le premier-né n'est pas indépendant, son essence et sa sainteté sont des outils destinés à servir le Maître du monde, pour assumer le culte de Hachem qui repose sur lui. L'aïnesse est d'abord et avant tout un devoir, il est exigé de l'aîné qu'il se conduise comme quelqu'un de

plus grand que les autres, et dirige ses autres frères, comme nous le trouvons chez Réouven à qui cela a été reproché, et il y a d'autres cas. C'est pourquoi Essav a méprisé le droit d'aïnesse et a dit : « Qu'ai-je à faire de l'aïnesse ? », mais Ya'akov, comme il servait Hachem et qu'il était un homme droit installé dans les tentes, la désirait.

C'est donc la raison pour laquelle ces deux ordres ont été donnés ensemble dans le même verset, pour comparer l'homme à la bête, et que l'expression d'ouverture de la « matrice », qui évoque l'âne, est utilisée.

Cela vient nous dire de ne pas commettre la même erreur que les Egyptiens, qui considéraient l'aîné de l'homme comme une idole. Il faut savoir en toute certitude que l'aîné, avec toute sa grandeur et son importance, est seulement un instrument au service de D., il est consacré à son Créateur, il est considéré comme un soldat gradé, mais pas plus que cela, de la même façon que l'aîné d'une bête n'est qu'une bête un peu plus importante. C'est la même chose pour le premier-né ! Qu'il soit de l'homme ou de la bête – il est à Moi – il est là pour Me servir.

C'est ce qu'ont dit les Sages dans Sanhédrin (38a) : « Adam a été créé la veille du Chabbat, pourquoi ? Pour que les incroyants ne disent pas qu'il a été l'associé du Saint, béni soit-Il dans la Création. Une autre raison est pour qu'il ne s'enorgueillisse pas, sinon on pourrait lui dire : même un moustique a été créé avant toi ». Il est également écrit dans Béréchit Rabba : « Si l'homme est méritant, on lui dit : tu es venu avant les anges du service, et sinon on lui dit : un moucheron ou un moustique t'ont précédé », pour nous enseigner : si tu t'enorgueillis, sache que tu n'es pas autre chose qu'un instrument destiné à servir D., comme un moucheron ou un moustique. Pourquoi avoir pris justement l'exemple d'un moucheron ou un moustique ? Parce qu'un homme ordinaire trouvera difficile de comprendre pourquoi il a été créé. En effet, il semble à première vue qu'il n'y ait aucun but à cette création. Cette question est posée dans certains midrachim. Or il n'y a aucune limite aux créations de D., et il est évident que l'univers a besoin aussi du moucheron et du moustique (comme il est rapporté dans le traité Chabbat (77b) : « Rabbi Yéhouda a dit au nom de Rav : Dans tout ce que le Saint, béni soit-Il a créé, Il n'a pas créé une seule chose en vain ; Il a créé l'escargot pour panser les plaies, la mouche pour les plaies causées par le bourdon, le moustique pour celles du serpent, le serpent pour celles de la gale et l'araignée pour celles du scorpion. » Le Méiri écrit là-dessus : « Cela fait partie des principes de la foi de ne pas attribuer à D. un acte inutile, bien que la raison d'être de beaucoup de choses nous échappe, et c'est ce qui se trouve en allusion dans l'enseignement selon lequel « dans tout ce qu'a créé le Saint, béni soit-Il dans le monde, Il n'a pas créé une seule chose en vain ». C'est cela qu'on dit à l'homme : « Sache bien que même ceux qui ont été créés avant toi l'ont été pour servir le Maître du monde. »

Paris Lyon Marseille

16:53 16:55 17:01

18:07 18:05 18:08

Allumage

Fin



« Et vous les fixerez sur le linteau et sur les deux montants »

Au cours de la dernière génération, il y a une mode des « segoulot », qui provoque un affaiblissement dans l'observance correcte des mitsvot.

Or nous devons savoir que l'essentiel du judaïsme est l'observance de la Torah et des mitsvot, accompagnée de la foi dans le principe de la récompense et du châtement. Quand on fait du judaïsme une mystique et des superstitions, ce n'est plus le judaïsme. Ce n'est pas ce que la Torah dit clairement. Le machguia'h Rabbi Dov Yaffé chelita a dit une fois que la plus grande segoula et celle qui est le plus efficace au monde est une segoula explicite de la Torah : « Vous serez pour moi un peuple de prédilection (am segoula) »... c'est-à-dire observer la Torah et ses mitsvot...

A notre grand regret, si quelqu'un a un problème quelconque, et qu'on lui dit que comme segoula pour le résoudre il doit accomplir une certaine mitsva, il manque d'enthousiasme, mais si par exemple on lui dit d'apporter un œil de lézard d'Afrique du Sud, et justement un lézard qui est né le troisième, et de mélanger cet œil avec du jus de grenouille qui a été apporté spécialement d'Amérique du Nord, et d'attendre trois mois et ensuite de badigeonner ce mélange... ah ! Là, ça a vraiment l'air d'une segoula qui marche !

Nous, qui sommes fidèles à l'observance de la Torah et de ses mitsvot, devons savoir qu'il n'y a pas de plus grande segoula que l'observance des mitsvot en accord avec la halakha ! « Vous serez pour Moi une segoula », c'est la plus grande et la plus efficace de toutes les segoulot du monde.

Certaines personnes s'adressent à des « babas » qui opèrent divers miracles, en se disant que même si cela ne marche pas, ça ne peut en tout cas pas faire de mal... et c'est une erreur !

Un avrekh était rentré chez le gaon Rabbi Nissim Karelitz chelita pour lui dire qu'il voulait faire un « chiloua'h haken » (renvoyer l'oiseau pour prendre les oisillons) car c'est une segoula de fertilité pour ceux qui n'ont pas d'enfant.

Le Rav chelita a balayé l'idée de la main et dit d'un ton décisif : « Une segoula ? C'est une mitsva ! »

Un couteau dans les yeux

Le Maguid Mecharim, Rabbi Chelomo Lewinstein chelita, a raconté à ce propos cette histoire personnelle :

« Quand j'étais un jeune homme de dix-huit ans environ, mon père était un grand cardiaque, et les médecins avaient dit qu'en ce qui les concernait, il n'y avait rien à faire. Il fallait changer son cœur. Mais comme c'est impossible, il ne restait plus qu'à prier...

Que faire ? Mon frère l'a emmené chez des tsadikim pour recevoir des bénédictions. Un certain tsadik a ordonné à mon père de prendre le saint livre « Raziel HaMalakh » et de le mettre dans sa poche, et ainsi qu'une mezouza conforme à la halakha, et que ces deux choses-là ensemble le protégeraient. Mon père obtint cela.

Entre temps, son état empira. Lorsqu'il fut sur son lit de douleur pendant ses dernières heures, nous, ses fidèles enfants, nous avons pris cette mezouza et l'avons mise sur l'oreiller à côté de lui, pour qu'elle le protège. Il est mort quelques heures plus tard.

Les années passèrent, et un beau jour, alors que nous apprenions au coliel les halakhot sur la mezouza, je suis arrivé à une halakha du Choul'han Aroukh (289, 2) qui dit que l'endroit où l'on doit fixer la mezouza dans l'espace vide d'une porte est dans le tefa'h qui est le plus proche de l'extérieur.

Et le Chakh en donne deux raisons :

A. Pour qu'on trouve la mezouza immédiatement quand on arrive du dehors.

B. Pour que la mezouza protège toute la maison contre les forces impures ; c'est-à-dire que si l'on met la mezouza à côté de la porte, elle ne protégera pas l'épaisseur de la porte.

Dans un texte du Maharcha, il ajoute sur les mots « pour qu'elle protège » : celui qui la place à cause de la mitsva a le droit de penser que par le mérite de la mitsva, Hachem le protégera, mais celui qui le fait uniquement pour être protégé, n'a pas de protection mais un couteau dans les yeux... »

Quand j'ai vu cela, raconte Rabbi Chelomo Lewinstein chelita, j'ai frémi jusqu'au plus profond de l'âme ! Nous avions cru que la mezouza protégeait, c'est pourquoi nous l'avions mise à côté de la tête de mon père malade. Or il s'avérait maintenant explicitement qu'un tel usage était un « couteau dans ses yeux » !

Les gens croient qu'en tout cas, ça ne peut pas faire de mal. Or cela peut bel et bien faire du mal, que Hachem nous en protège...

Le respect de la mezouza

Et puisque nous parlons de la mezouza, il convient de citer ici le livre « Kav Hayachar » (ch. 46) : « J'ai trouvé au nom d'un écrit du roi Chelomo qu'un démon était installé auprès de la porte et voulait faire du mal à quiconque entrait dans la maison, mais quand il voyait le Nom Cha-daï, il ne pouvait faire aucun mal. C'est pourquoi on ne doit verser aucune eau trouble à l'endroit de la mezouza, pour deux raisons : la première est pour ne pas avoir une attitude de mépris envers un Nom sacré. Et la deuxième est que si l'on verse de l'eau trouble, cela donne une autorisation à des forces destructrices. Mais quand le pourtour de la mezouza est propre et que l'homme chérit la mezouza et l'embrasse quand il sort et quand il rentre, ce démon bénit cet homme malgré lui et dit : « C'est la porte pour Hachem, les tsadikim la franchiront. »

Mais celui qui n'a pas de mezouza à l'entrée de sa maison, les forces maléfiques ont le droit de s'attaquer à lui, qui a voulu faire l'économie d'acheter une mezouza et n'a pas eu pitié de son corps. Cela peut provoquer en particulier la mort des enfants, s'il n'y a pas de mezouza dans chaque pièce de la maison. C'est pourquoi on trouve « tu les écriras sur les montants de ta maison et de tes portes », et tout de suite après « pour que se multiplient tes jours et les jours de tes enfants ». Comme l'écrivent les Sages dans le texte sur l'allumage des bougies du Chabat, les enfants meurent en bas âge à cause de la négligence en ce qui concerne la mezouza et les tsitsit, et les rabbanim et les dirigeants du peuple ont le devoir d'y veiller. Quiconque y porte attention mérite de bonnes choses, ainsi qu'il est dit : « pour garder les montants de mes portes afin que je trouve une longue vie, amen. » »

Des choses du même genre figurent dans le livre « Hanhagot Tsadikim » (Les coutumes des tsadikim) de Rabbi Chelomo Baroukh de Budapest : « On veillera à ne pas placer quelque chose de répugnant à côté de la mezouza, et si on ne peut pas l'éviter, on s'efforcera de recouvrir la mezouza. »

Garde Ta Langue

Une rumeur

S'il se répand une rumeur sur quelqu'un selon laquelle il aurait fait ou dit quelque chose de répréhensible selon la Torah, qu'il s'agisse d'une interdiction grave ou légère, même ainsi il est interdit de le croire comme une certitude, mais seulement de soupçonner jusqu'à ce qu'on ait éclairci la chose.

Qui est un héros ?

« *Certainement pas! Que les hommes y aillent* » (10, 11)

Que signifie 'hommes' ('guevarim') ?

Ici, c'est dans le sens de 'héros' ('guiborim'), qui dominent leurs instincts.

[Aggadot 'Atikot MiTeiman]

Des amis aimés

« *Que chacun demande à son ami* » (11, 2)

Les Egyptiens étaient-ils les amis des juifs pour que le texte dise « à son ami... et à son amie » ?

Ceci nous enseigne qu'après les plaies, les juifs étaient devenus aimés des Egyptiens, qui étaient alors disposés à leur prêter des objets. Le ben Israël disait à l'Egyptien : « Mon très cher ami, prêtez-moi cet ustensile, ce vêtement, cet objet en argent ou en or », et l'Egyptien n'osait pas le lui refuser.

[Léka'h Tov]

Le mérite des ancêtres

« *Au dixième jour de ce mois, que chacun se procure* » (12, 3)

Pour quelle raison devaient-ils se le procurer le dixième jour du mois ? L'agneau n'était égorgé qu'en date du quatorze ! Pourquoi devaient-ils attacher les agneaux et les chèvres pendant trois jours ?

Hachem a agi ici comme Il l'avait fait avec Avraham. Au moment même où Il lui avait ordonné : « Prends ton fils » (Béréchit 22, 2), Il avait attaché le bélier qui serait sacrifié à la place d'Yitz'hak. Puis Avraham a passé trois jours en chemin, ainsi qu'il est écrit : « Le troisième jour » (Béréchit 22, 4). Hachem leur a donc dit : « Anticipez, et attachez l'agneau pour Pessa'h le dixième jour, soit trois jours avant son sacrifice, afin que Je Me souviens de vous comme de vos ancêtres. »

[Midrach 'Hadach]

Qui rehausse les abaissés

« *Puis vous prendrez une poignée d'hysope* » (12, 22)

Pourquoi spécialement de l'hysope ?

Certaines choses semblent sans grande valeur, et Hachem a ordonné qu'on les utilise pour accomplir des mitsvot. L'hysope est une herbe insignifiante à nos yeux mais elle a une grande force aux yeux de D. qui l'a comparée au cèdre (en ordonnant de l'utiliser) dans plusieurs situations : pour la purification du lépreux, les cendres de la vache rousse, et en Egypte Il a ordonné qu'on l'utilise pour une mitsva : « Puis vous prendrez une poignée d'hysope »... Ceci vient nous enseigner que le grand et le petit sont égaux pour Hachem, et que c'est justement à l'aide de petites choses qu'Il réalise de grands miracles. En effet, c'est avec de l'hysope, le plus humble des arbres, qu'Il a apporté la délivrance au peuple d'Israël.

[Chemot Rabba]

La récompense du rachat

« *Tout premier-né, toute prémice des entrailles parmi les enfants d'Israël* » (13, 2)

Pourquoi l'aîné d'une femme donne-t-il cinq selaïm ?

Cela correspond aux cinq commandements qui incombent à l'homme et dont les femmes sont exemptes, et qui sont : résider dans la soucca, la mitsva de loulav, écouter le chofar, porter des tsitsit et mettre les tefilin.

Puisque les femmes sont exemptées de ces mitsvot, leurs fils seront rachetés pour cinq selaïm afin qu'elles reçoivent une récompense comme si elles avaient accompli ces cinq commandements.

Nous apprenons d'ici que Hachem ne prive personne de sa récompense.

[Michnat Rabbi Eliezer]

Evacuation – compensation

« *Lorsque Hachem t'aura introduit dans le pays du Cananéen* » (13 11)

Canaan a mérité que le pays porte son nom.

Qu'a-t-il fait pour cela ?

Lorsqu'il a entendu que les bnei Israël s'apprêtaient à entrer dans le pays, il en est sorti pour le leur laisser.

Hachem lui a alors dit : « Tu as libéré la terre pour mon fils, c'est pourquoi Je donnerai ton nom au pays et Je t'accorderai pour toi un autre beau pays. »

De quel pays s'agit-il ? De l'Afrique.

(Mekhilta)

A la lumière de la Paracha

La promesse d'une grande bénédiction dans ce monde-ci

« *Parle Je te prie (« na ») aux oreilles du peuple et que chacun emprunte à son voisin et chacune à sa voisine des vases d'argent et des vases d'or* » (Chemot 11, 2)

Nos Maîtres rapportent dans le traité Berakhot (9b) : L'utilisation par D. du mot 'na' nous indique qu'il s'agit ici d'une requête. D. demande à Moché : « Je t'en prie, va dire aux bnei Israël qu'ils demandent aux Egyptiens des vases d'argent et des vases d'or, afin qu'Avraham ne Me reproche pas de n'avoir accompli que la première partie de la promesse ('ils les feront travailler et ils les asserviront') et pas la dernière ('puis ils sortiront avec une grande richesse'). »

Cette guemara nous interpelle : pourquoi Hachem a-t-Il promis à Avraham, lors de l'alliance entre les morceaux, que les bnei Israël sortiraient d'Egypte avec une grande richesse ? Celui qui se trouve séquestré parmi des brigands exige-t-il une grande richesse ? Il ne demande qu'à être libéré ! Comme l'ont dit nos Maîtres dans Berakhot 9b : « Cela ressemble à quelqu'un qui est fait prisonnier et à qui l'on propose de le libérer le lendemain en lui donnant de grandes richesses. Il répondra certainement : 'Libérez-moi s'il vous plaît aujourd'hui, sans rien !' »

L'explication en est que lors de cette alliance, Avraham reçoit la nouvelle que ses descendants ne s'assimileront jamais parmi les nations, et D. lui dit : « Sache que ta descendance sera étrangère. » Il lui révèle par là que les bnei Israël seront exilés en Egypte, et lui dit : « Bien qu'ils doivent passer quatre cents ans parmi les Egyptiens, Je veillerai à ce qu'ils ne s'assimilent pas et Je les ferai sortir avant qu'ils n'atteignent le cinquantième degré d'impureté. De surcroît, Je leur confierai quelques commandements qu'ils observeront et qui leur donneront le mérite d'être délivrés. »

De plus, D. promet que les bnei Israël seront dignes de recevoir un grand salaire en ce monde-ci du fait de leurs bonnes actions. En effet, Il assure une grande récompense à Ses enfants tant que ceux-ci réalisent Sa volonté, ainsi qu'il est dit : « Si vous vous conduisez selon Mes lois, si vous gardez Mes préceptes et les exécutez, Je vous donnerai les pluies en leur temps, la terre livrera son produit et l'arbre du champ donnera son fruit. Le battage de vos grains se prolongera jusqu'à la vendange, et la vendange durera jusqu'aux semailles ; vous aurez du pain à manger en abondance, et vous demeurerez en sécurité dans votre pays, etc. » (Vayikra 26, 3-9).

Hachem explique de plus à Avraham : « Puisqu'ils sont appelés à sortir avec une grande richesse, Tu es assuré qu'ils auront accompli Ma volonté. En effet, Je ne leur donnerais pas ces grands biens s'ils n'en étaient pas dignes. »

Dans le nouveau livre « Prinei Tefila », publié récemment par le gaon Rabbi Ben Tzion HaCohen Kouk, l'accent est mis pour la première fois sur le 'service du cœur', à savoir la prière, de Rav Eliachiv chelita. Entre les lignes nous y apprenons comment le Rav ressent les 'Pessoukei DeZimra' en les chantant d'une voix mélodieuse et comment il 'accepte le joug divin' en récitant le Chema. Toute sa amida exprime le fait qu'il se tient « debout devant Hachem, le Roi des rois ». Sa concentration et son insistance sur chaque mot lorsqu'il prononce « Roi qui aide, sauve et protège » de la première bénédiction ou bien « Qui octroie l'intelligence à l'homme » de la quatrième bénédiction ébranle toute personne qui l'entend.

De nombreux érudits en Torah et sages éminents viennent spécialement pour observer l'attitude du Rav durant sa prière et pour en apprendre des détails de la halakha. Chacun de ses mouvements est précis et conforme à la halakha, laissant une forte empreinte sur tous ceux qui l'observent et les encourageant dans la voie d'une bonne prière. Que Hachem, Qui écoute les prières, veuille bien agréer celles que le Rav Lui adresse pour la collectivité et le particulier ! Seulement, souligne l'auteur dans son introduction : « Je n'ai malheureusement pas la thermos qui pourrait conserver et transmettre cette chaleur... »

Voici quelques extraits tirés des centaines de questions rapportées dans le livre :

Un jeune homme a une fois confié au Rav Eliachiv qu'il lui était difficile de se lever le matin pour être à l'heure à l'office de cha'harit. Il lui a donc demandé conseil.

Voici ce que le Rav lui a répondu : « Un conseil? Il faut simplement avoir conscience de l'importance et de la valeur de la prière. Si vous aviez un magasin, vous auriez surmonté la difficulté et vous auriez réussi à vous lever! »

Puis il a poursuivi : « Pour le magasin vous vous seriez levé. Le magasin est peu de chose comparé à la prière, on y gagne seulement quelques sous. En revanche, si l'on connaît l'importance du bénéfice que l'on tire d'une prière, on réussit sans aucun doute à se lever. »

En ce qui concerne la prière qui pourrait déranger les passagers dans un avion, le Rav Eliachiv est cité dans le livre comme ayant pris la décision halakhique selon laquelle « le passage concerne le droit de tous les voyageurs. Si cela dérange, il vaut mieux ne pas faire de minyan (rassemblement de dix hommes), à moins d'obtenir un accord. »

A la question du Rav Kouk : « Même si une seule personne s'oppose ? », le Rav Eliachiv répond aussi : « Que signifie 'une seule'? Celle-ci a également le droit de passage et il est impossible de l'en priver. »

Le Rav fait extrêmement attention à conserver les habitudes de nos pères. Sous le titre « Comme la grand-mère le faisait », on raconte l'histoire de quelques femmes d'une école orthodoxe qui avaient voulu modifier un texte de la prière et le dire au féminin au lieu de le garder au masculin. Le Rav avait réagi par la remarque : « Dites leur qu'il faut prononcer comme la grand-mère le faisait. »

Un des intimes du Rav lui a un jour fait part de l'intention de sa fille, fiancée, d'aller prier sur la tombe de Rabbi Chim'on bar Yo'haï à Méron. « Si vous me demandez conseil, je pense qu'il serait préférable qu'elle se rende au Kotel », a dit le Rav, tout en ajoutant : « La présence divine ne le quitte jamais. »

Lorsque l'homme a répondu qu'elle prierait peut-être mieux à Méron, le Rav s'est exclamé, perplexe : « C'est cela même qui est une question, pourquoi ? La présence divine réside au Kotel! »

Continuez et vous verrez des miracles

Le gaon Rabbi Yossef 'Haïm Zonenfeld, Rav de Jérusalem, disait toujours que quiconque s'habitue à prier constamment devant D. atteint son niveau de perfection le plus élevé. C'est pourquoi il ne cessait de prier en toute circonstance et de supplier le Créateur d'entendre ses requêtes, qu'elles soient en faveur de la collectivité ou du particulier.

Il disait : « Il n'existe aucune chose dans ce monde qui ne nécessite pas de prière. » Ce principe prenait donc une place importante dans les

conseils qu'il octroyait à ceux qui le sollicitaient : « Allez prier et vous réussirez. »

Il avait une prière adéquate pour chaque problème soulevé.

A ceux qui se plaignaient d'avoir du mal à 'servir D.' correctement, il conseillait de réciter assidûment chaque jour la « parachat hayira » (le passage sur la crainte de D.).

A ceux qui se tournaient vers lui, affligés par des problèmes de subsistance, il donnait un bon conseil : « Habituez-vous à dire chaque jour la 'parachat haman' (le passage sur la manne) et à y penser pendant le birkat hamazon, ainsi vous serez aidés. » Lorsqu'une personne affirmait avoir déjà prié deux ou trois fois sans réponse, il lui recommandait « Continuez encore et vous constaterez des miracles. »

Une jour, un cho'het de Jérusalem dont la subsistance était des plus précaires est venu déverser son cœur chez le Rav. Comme à son habitude, ce dernier l'a incité à dire la 'parachat haman'. Quelques semaines plus tard, l'homme est revenu en disant : « J'ai suivi votre conseil et j'ai été exaucé. Cependant, il y a une ombre au tableau : un des postes que l'on m'a proposés se trouve dans la nouvelle ville de Tel-Aviv... je ne peux pas l'accepter car je m'inquiète pour l'éducation de mes enfants. »

En entendant cela, le Rav l'a félicité de son inquiétude : « Il est écrit explicitement (Proverbes 28, 14) 'Heureux l'homme qui craint constamment !'. » Puis il a ajouté : « Ce n'est pas à cela que je pensais, mon fils. Continuez à prier et à garder espoir en la délivrance, que D. envoie en un clin d'œil. »

Peu de temps après, ce cho'het a reçu à Jérusalem un poste honorable qu'il a occupé durant toute sa vie.

J'ai brouillé les pistes

Le Ba'al Chem Tov a une fois déclaré : « Quiconque veut que sa prière monte vers Hachem, qu'il prie avec moi mot à mot. » C'est ce qu'a fait un disciple : lorsque le Rav prononçait « Adon » il disait aussi « Adon », lorsqu'il prononçait « olam » il disait simultanément « olam »... jusqu'à la fin de la prière. Il s'est comporté ainsi plusieurs jours.

Une fois, pendant les Pessoukei DeZimra, le Rav s'est mis à répéter plusieurs fois la phrase « chéker hassouss litechou'a » (« Le cheval est d'un vain secours pour triompher »). La première fois, le disciple a récité en même temps que son maître, puis il s'est étonné : « A quoi pense-t-il en récitant ce verset ? » Il a regardé dans le livre 'michnat 'hassidim' et a constaté qu'aucune concentration particulière n'était recommandée à propos de cette phrase. Dès lors, il a cessé de prier de la sorte avec le Rav.

Plus tard, il s'est rendu chez le Rav. Dès que ce dernier l'a aperçu, il lui a demandé : « Pourquoi as-tu arrêté de prier avec moi ? » Il lui en a donné la raison. Sur ce, le Rav lui a raconté : « Un juif s'était attardé en chemin un vendredi après-midi, et voyant qu'il ne pourrait arriver dans un lieu habité avant Chabbat, il s'est installé dans le champ. Un bandit l'a entendu et a décidé de se rendre à cheval dans le champ pour l'attraper et le tuer. En récitant ce verset, j'ai 'brouillé les pistes' pour qu'il ne puisse pas trouver le chemin... »

Un cœur brisé et meurtri

Un élément supplémentaire essentiel pour pouvoir mériter la prière est ce qui est dit dans les Psaumes (34, 19) : « Hachem est proche des cœurs brisés, Il sauve ceux qui ont l'esprit contrit. » Certes, Hachem apporte une grande aide dans la prière, mais il faut tout d'abord se sentir intérieurement brisé dans le domaine spirituel. Alors seulement il y a une chance que D. nous délivre.

Cependant si l'on est serein, sans aucune conscience de notre médiocrité, si nos prières et nos demandes n'émanent pas d'un cœur humble, même la prière ne sera d'aucun secours.

(Or Ye'hezkel)